



PUY DE DÔME



LA DÉMARCHE DE PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE MENÉE DANS LE DÉPARTEMENT

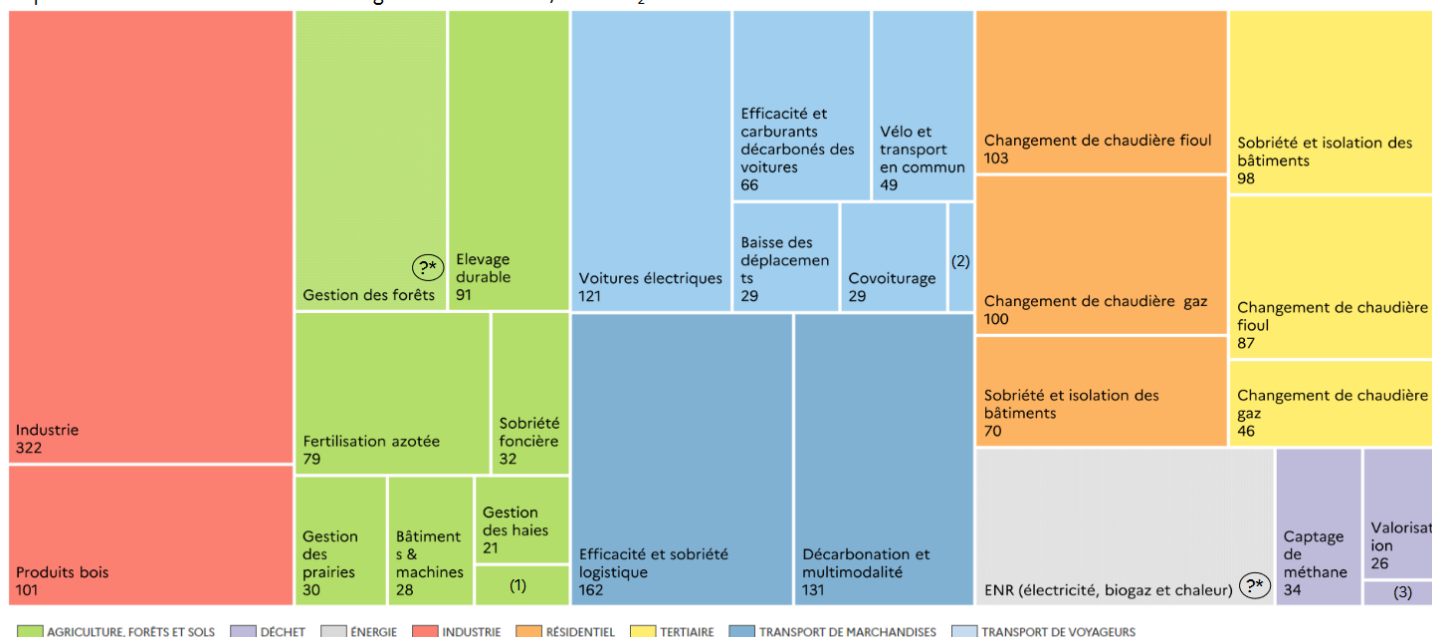
Dans le Puy-de-Dôme, tous les acteurs du territoire (élus et techniciens des collectivités, entreprises, associations, services de l'État) se sont impliqués largement dans la démarche de territorialisation de la planification écologique et ont pris part aux différents temps d'échanges et de réflexion qui ont été organisés.

Les collectivités se sont particulièrement mobilisées pour répondre aux questionnaires qui leur ont été adressés, afin de connaître leur niveau d'implication actuel et les priorités

d'action qu'elles identifient, sur les domaines du bâtiment, des transports, de l'énergie et des déchets, de l'industrie, de l'agriculture et de l'alimentation, de la biodiversité et des ressources naturelles. Le bon taux de participation a permis de **disposer d'un état des lieux départemental représentatif**.

Ces éléments ont alimenté les travaux des groupes régionaux et les réflexions départementales.

Répartition des leviers de réduction de gaz à effet de serre, en ktCO₂e économisés entre 2019 et 2030



Les deux réunions de concertation départementale ont réuni chacune **une centaine de participants d'horizons divers**.

Lors de la première réunion, tenue le 5 février 2024 et qui visait à mobiliser les acteurs, en partageant un état des lieux et une proposition de méthode de travail, trois tables

roundes sur les thématiques transport, industrie, biodiversité et gestion de la ressource ont mis en avant des projets locaux afin **d'illustrer au mieux les possibilités d'action des territoires**.

Lors de la deuxième réunion, qui s'est déroulée le 16 mai 2024, un retour a été fait sur les réponses des collectivités aux questionnaires relatifs aux actions qu'elles ont d'ores et déjà engagées et à leurs priorités. Les défis identifiés par les groupes de travail régionaux ont été présentés, ainsi que les actions proposées pour les relever.

Des échanges fructueux ont eu lieu et ont fait ressortir **les 3 défis jugés collectivement prioritaires pour le département.**

Les 3 défis prioritaires :

- encourager la sobriété et accélérer la rénovation thermique performante des logements,
- construire une trajectoire de sobriété dans les usages partagés de la ressource en eau,
- développer les mobilités alternatives à l'utilisation de la voiture individuelle (transports en commun, mobilité active, covoiturage et mobilité partagée).

Le travail de territorialisation de la planification écologique est désormais engagé avec les intercommunalités et leurs communes pour mettre en œuvre les priorités régionales et départementales, au travers d'actions inscrites dans les contrats pour la réussite



● ● ● RETOUR SUR LA PRIORISATION DES ACTIONS

● Synthèse des secondes réunions départementales tenues dans la région

Rappel du contexte

En septembre 2023, le Président de la République a appelé l'ensemble des parties prenantes de chaque territoire (collectivités, entreprises, associations, etc.) à conduire un exercice de planification écologique inédit au sein de leurs territoires en menant des COP territoriales comme outils de discussion stratégique organisées à l'échelle de la région.

Dans l'esprit des Conférences des Parties des Nations-Unies, les COP régionales visent à **renforcer les dynamiques existantes à l'échelle territoriale** : il s'agit de partager l'effort nécessaire pour réduire l'empreinte carbone et préserver la biodiversité des territoires en fonction des réalités locales en intégrant de manière cohérente tous les volets de la planification écologique déjà engagés.

Dans le cadre des travaux de la COP Auvergne-Rhône-Alpes, des réunions de concertations territoriales ont eu lieu dans chacun des 12 départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes en complément de 23 réunions régionales thématiques. Les premières réunions se sont déroulées en janvier et février 2024 et avaient comme objectifs de partager les enjeux et objectifs à atteindre et d'illustrer au travers d'exemples locaux quels sont les leviers qui permettent d'obtenir des résultats significatifs.

Une deuxième série de réunions départementales s'est déroulée en mai et juin 2024. **Ces réunions avaient cette fois-ci pour objectif d'enrichir la feuille de route régionale en priorisant des défis et identifiant des actions adaptées aux spécificités de chaque territoire.**

A l'issue de ces réunions, chaque département a transmis des fiches actions retenues à l'échelle de son territoire. Elles comprennent notamment la description de l'action, sa déclinaison, le ou les pilotes, les indicateurs de suivi de l'action, la temporalité, les conditions de succès ainsi que les besoins identifiés à court terme pour accélérer l'atteinte des objectifs. En sus des fiches actions, cinq des départements ont transmis une synthèse de leur seconde réunion : l'Allier, la Haute-Loire, le Puy-de-Dôme, le Rhône et la Savoie. Le présent document fait ainsi la synthèse des travaux conduits lors des deuxième réunions départementales.

Une mobilisation importante pour définir les priorités d'actions face aux enjeux de la planification écologique

Chaque réunion départementale a rassemblé **entre 80 et 180 personnes** selon les départements avec des participants aux

profils variés : services de l'État, collectivités, fédérations, chambres consulaires, entreprises, associations, acteurs de l'aménagement, syndicats, etc.

Le format adopté pour chacune de ces réunions a été relativement similaire entre les départements avec une durée moyenne de 3 heures et une animation par la Préfecture de Département et la DDT avec des interventions à plusieurs voix, incluant parfois les sous-préfets, le Conseil Régional ainsi que le Conseil Départemental.

L'ordre du jour était centré autour des points suivants :

- **Rappel des enjeux** de la territorialisation de la planification écologique et calendrier de la COP Auvergne-Rhône-Alpes ;
- **Synthèse des retours** issus de la consultation des collectivités et des contributions libres transmises par les acteurs du territoire ;
- **Présentation des travaux issus des groupes de travail sectoriels** de la COP, et notamment les défis prioritaires et des exemples d'actions les déclinant ;
- **Débat sur les priorités départementales** : identification des actions prioritaires pour le territoire.

Plus de 120 actions départementales identifiées dans le cadre des réunions de concertation territoriale

Les 12 départements ont élaboré plus de 120 actions, tous secteurs confondus :

Certains secteurs ont ainsi été plus couverts que d'autres. Les secteurs « Transports et mobilités » et « Biodiversité et ressources naturelles » ont ainsi été sélectionnés par 10 des 12 départements de la région, tandis que « Forêt » et « Déchets » n'ont été retenus que par respectivement 3 et 5 départements.

A noter que deux secteurs - « Formations, Emplois et Compétences » et « Agriculture et Alimentation » - n'ont pas été spécifiquement traités lors des groupes régionaux de travail sectoriels de la COP, ce qui peut expliquer une sélection limitée de ces secteurs dans les réunions départementales. Le premier secteur a été traité de manière transversale au cours des réunions régionales pour chacun des secteurs d'activité (bâtiment, transports et mobilités, ...) tandis que le second secteur n'a pas été abordé lors des réunions régionales. Ils feront l'objet de travaux complémentaires qui débiteront dès l'automne 2024.

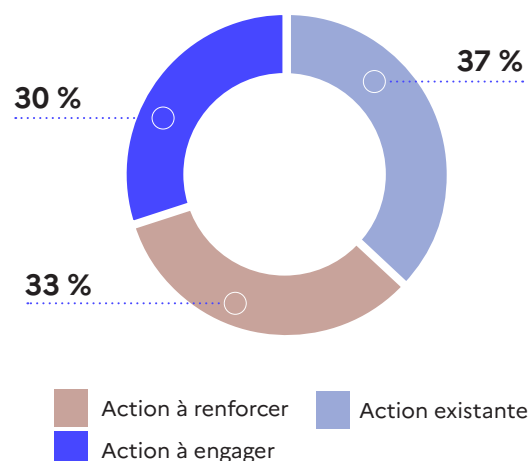
	Total par département	Biodiversité et Ressources naturelles	Transports et mobilités	Bâtiment	Énergie	Industrie et produits bois	Déchets	Agriculture Alimentation	Forêt	Formations Emplois compétences
Ain	12	2	2	2	2		2		2	
Allier	17	1	2	2	5		4	3		
Ardèche	20	5	3	4				7		1
Cantal	15	4	2	2	1	1	2	2	1	
Drôme	5	1	1	2			1			
Haute-Loire	6	1		1	1	1		1	1	
Haute-Savoie	4									4
Isère	10	3	1	1	1	2				2
Loire	11	3	3	3	2					
Puy de Dôme	3	1	1	1						
Rhône	11		3	4		3				1
Savoie	25	5	3	3	4	3	2	3	1	1
Total par secteur	141	25	22	25	18	10	11	16	5	9

La liste des actions travaillées au sein de chaque département est disponible en annexes.

- **Un tiers des actions départementales sont des actions nouvelles à engager.**

Les actions retenues n'ont pas toutes le même niveau de maturité. En effet, si certaines actions proposées sont déjà existantes et en cours de mise en oeuvre, d'autres sont à renforcer ou à engager.

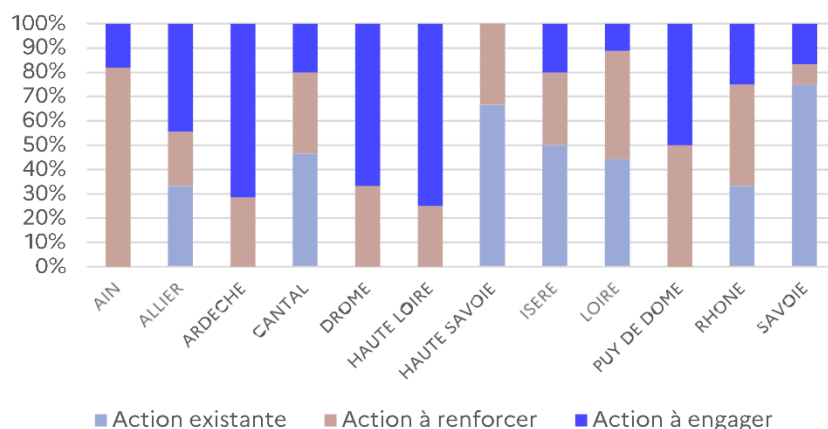
Au niveau régional, la répartition de l'ensemble des actions retenues par les départements est équilibrée en termes de niveau de maturité :



Cependant, la répartition par niveau de maturité des actions retenues est variable selon les départements. Certains départements se sont orientés vers l'approfondissement

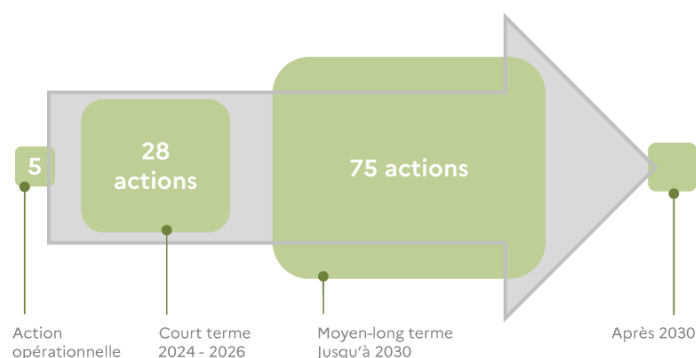
d'actions déjà mises en place et fonctionnelles tandis que d'autres ont privilégié l'émergence de nouvelles actions.

Répartition du niveau de maturité des actions proposées par département

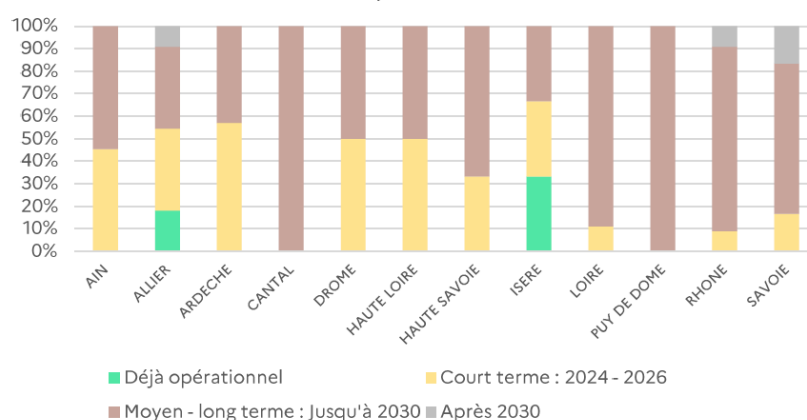


- **Une majorité d'actions départementales à réaliser d'ici à 2030**

Une temporalité de mise en place a été estimée pour la quasi-totalité des actions retenues par les départements. Certaines échéances sont précisément définies lorsqu'elles concernent des actions déjà développées et à renforcer. **Une majorité des actions sont à conduire sur le moyen et long terme** avec, dans la majorité des actions, un déploiement progressif sur toute la période jusqu'en 2030. **Une trentaine d'actions sont des actions de court terme**, avec une mise en œuvre de l'action débutant dès 2024 et s'achevant d'ici 2026. Les actions restantes ne sont soit pas concernées par ces temporalités (par exemple, les actions déjà existantes et fonctionnelles) soit pas prioritaires et avec des échéances plus lointaines, après 2030¹ :



Répartition de la temporalité des actions proposées par département



Bien que la majorité des actions soient planifiées pour le moyen et long terme, c'est à-dire à horizon 2030, il est important de noter que 10 des 12 départements ont également proposé des actions à mettre en place avant 2026. Cela assure un équilibre dans la progression des initiatives à travers la région, en combinant des efforts immédiats avec des projets de plus longue haleine.

- **Un portage des actions encore à affiner**

Pour garantir la mise en œuvre effective des actions départementales, un portage a été proposé, reposant sur la désignation d'un ou des pilotes ainsi que des contributeurs. Les actions ne sont cependant pas toutes encore assez matures pour définir, à date, de manière précise les institutions à mobiliser et leur rôle spécifique.

Les organisations proposées comme « pilotes » à ce stade sont assez similaires d'un département à l'autre pour les mêmes secteurs. Une constante intersectorielle est **l'implication des collectivités**, (communes, EPCI, conseil départemental ou conseil régional) mentionnés pour 30% des actions. Les territoires attendent également **un appui important de l'Etat**, qui est souvent cité (notamment pour le secteur du bâtiment).

Les autres organisations pilotes diffèrent selon le secteur concerné. Des syndicats sont notamment souvent ressortis, comme le syndicat départemental d'énergie, la CAPEB ou encore le syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères (SICTOM). Des entreprises sont également identifiées comme leaders dans des secteurs spécifiques : la SNCF ou la Compagnie du Rhône pour le transport, et GRDF ou RTE pour l'Énergie.

- **Des besoins communs pour l'accélération de la mise en œuvre des actions**

Les départements ont identifié deux besoins majeurs, unanimement reconnus, pour accélérer la mise en place de leurs actions :

- **Renforcer l'ingénierie disponible sur les territoires ;**
- **Pérenniser voire accroître les financements des projets.**

Ces deux besoins concernent 80% des actions.

D'autres besoins ont été évoqués de façon plus ponctuelle comme du partage d'expériences, des actions de mise en réseau des agents des collectivités ou des compétences en communication.

1 - A noter que le graphique ci-dessous fournit une vision d'ensemble de la répartition des temporalités retenues, bien que les départements ne comptent pas tous le même nombre d'actions, en nombre absolu.

Annexe – Liste des actions départementales

	Secteurs	Intitulé des Actions
AIN	Transports	Aménager les quartiers de gare et les arrêts de transport en commun en site propre pour favoriser l’intermodalité
		Mettre en place des infrastructures cyclables et de covoiturage, développer l’offre de transports en commun
	Bâtiment	Poursuivre la dynamique d’efficacité énergétique des logements sociaux
		Accélérer la rénovation des bâtiments publics avec un niveau élevé d’ambition en matière de consommation énergétique avec les aides du fonds vert
	Biodiversité	Intégrer la gestion de l’eau dans l’aménagement du territoire
		Encourager une utilisation économe de l’eau par tous les usagers
	Energie – déchets	Investir financièrement dans des projets d’électricité renouvelable
		Contribuer au développement du photovoltaïque sur bâti
		Réduire à la source la production de déchets
		Améliorer la collecte, le tri et la valorisation des déchets
	Foret	Favoriser le renouvellement de la forêt, en diversifiant les essences et en favorisant les modes de sylviculture vertueux
		Inciter les propriétaires à la gestion durable de la forêt
ALLIER	Transports	Mettre en œuvre le Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge pour Véhicule Électrique (SDIRVE)
		Développer des plateformes de transport combiné de Saint Loup
	Bâtiment	Poursuivre l’accompagnement des ménages dans l’amélioration de leurs logements
		Structurer la filière économique locale d’intervention sur le parc existant
	Biodiversité	Mettre en place un modèle économique de gestion des haies
	Energie - déchets	Élaborer le document cadre Allier pour l’implantation de parc photovoltaïques
		Développer des parcs agrivoltaïques et organiser des réunions de concertation avec les porteurs de projets
		Élaborer une stratégie partagée et réaliste de développement éolien dans le département
		Amplifier le développement de méthaniseurs en injection ou en cogénération
		Construire 5 postes sources RTE sur le département (application S3-REnR)
		Construire des unités de rebours
		Mettre en œuvre une gestion de biodéchets à l’échelle du département
	Moderniser l’usine incinération Bayet	

		Valoriser du biogaz grâce à l'unité WAGABOX® et substituer ce biogaz aux énergies fossiles afin d'éviter chaque année 2800 tonnes de CO2.
		Valoriser le méthane sur le site d'enfouissement de Chézy
	Agriculture	Réaliser une étude par l'institut de l'élevage (IDELE) sur la filière bovine dans l'Allier
		Poursuivre les bilans des gaz à effet de serre (GES) et l'optimisation des exploitations agricoles
Accompagner la mise en œuvre de la loi EGALIM sur les obligations pour la restauration collective		
ARDÈCHE	Transport	Intensifier l'usage de l'unique ligne ferroviaire d'Ardèche, située en rive droite du Rhône
		Mettre en place un covoiturage solidaire pour l'inclusion des publics vulnérables
		Tripler la part modale du vélo dans les déplacements du quotidien
	Bâtiment	Mettre en œuvre une méthode expérimentale de rapprochement entre l'offre et la demande de rénovation énergétique des bâtiments privés sur le territoire à énergie positive (TEPOS) Sud Ardèche
		Réaliser une étude de faisabilité en cours sur le Tiers-Financement en Sud Ardèche afin d'accélérer la rénovation BBC
		Améliorer l'image des métiers du bâtiment
		Etudier la faisabilité d'une école de production
	Biodiversité	Doter l'ensemble des intercommunalités du parc naturel régional des Monts d'Ardèche en Atlas de la biodiversité communaux (ABC)
		Améliorer la connaissance des enjeux sur la biodiversité : établir un « temps zéro » de la biodiversité ardéchoise
		Créer un réseau technique des acteurs de la biodiversité en Ardèche
		« Education dehors pour tous » : Ancrer l'éducation à l'environnement dans le quotidien des structures éducatives ardéchoises
		Déployer plus largement le projet « Il n'est pas trop tard puisque nous sommes là »
	Agriculture et alimentation	Mettre en place des rencontres collectives territorialisées entre des gestionnaires et cuisiniers de restauration collective et producteurs locaux pour partager les besoins et déployer des partenariats
		Accompagner les collectivités sur la rédaction des appels d'offre pour favoriser l'approvisionnement local
		Animer un « Club des cuisinier(e)s « ardéchois »
		Expérimenter une contractualisation des approvisionnements « Ardèche » durable et de qualité
		Relancer les commissions alimentation au sein des établissements scolaires
		Mettre en place un marché privé pour planter des arbres
		Accompagner le territoire de la montagne ardéchoise dans sa transition agroécologique
	Formation, emploi et compétences	Mobiliser, sensibiliser et former les professionnels de la rénovation énergétique

CANTAL	Industrie et produits bois	Promouvoir les feuillus (chêne, hêtre, châtaignier) en construction et utiliser cette ressource sous-exploitée au plan régional
	Transports	Développer la pratique et les infrastructures de mobilité active et décarbonée (aires de covoiturage, pistes cyclables, voies vertes...)
		Développer les sites de multimodalités en lien avec les transports en commun
	Bâtiment	Dynamiser la rénovation de logements individuels et collectifs
		Élaborer un guide ou des recommandations pour la rénovation en centre ancien et plus largement en rénovation et construction exemplaire
	Biodiversité	Déployer la Stratégie des Aires Protégées (SAP)
		Sécuriser quantitativement et qualitativement l'approvisionnement en eau, notamment via la surveillance des prélèvements, la performance technique des réseaux, et l'approche préventive de sécurisation dans le respect de la capacité des milieux
		Lutter contre les logements vacants
		Intégrer les trajectoires de sobriété foncière dans les projets d'aménagement
	Energie-déchets	Poursuivre l'identification et les réflexions sur les Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAE nR) et notamment pour le photovoltaïque sur toitures, ombrières sur parkings et sites en friche
		Engager le tri à la source des biodéchets
		Développer la collecte en point d'apport volontaire (PAV) réunissant tous les flux
DROME	Forêt	Renouveler et adapter la forêt au changement climatique
	Agriculture et alimentation	Massifier les bilans carbone dans les exploitations agricoles et mettre en œuvre les actions sources de progrès
		Développer les circuits courts de proximité et l'approvisionnement en produits de qualité dans la restauration collective
DROME	Transports	Promouvoir la pratique du covoiturage
	Bâtiment	Concevoir une dynamique de rénovation habitat/tertiaire dans une démarche « bénéfice/risques »
		Développer des rénovations exemplaires sur le département
	Biodiversité	Identifier les zones à potentiel de restauration et mettre en œuvre un projet de restauration
HAUTE-LOIRE	Energie-déchets	Développer des plateformes d'acteurs et ressources réemploi : pôles économie circulaire avec les entreprises
	Industrie et produits bois	Promouvoir une filière plasturgie durable
HAUTE-LOIRE	Bâtiment	Conduire la rénovation énergétique de bâtiments anciens de manière exemplaire dans le cadre d'une politique de revitalisation des bourgs-centres et d'une offre d'ingénierie renouvelée

		Mutualiser à l'échelle de quartiers les initiatives en matière de sensibilisation et d'accompagnement à la rénovation et à la sobriété
		Rénover le parc immobilier des administrations publiques
	Biodiversité	Améliorer la connaissance de la biodiversité par différents dispositifs, comme les atlas de la biodiversité communale (ABC)
		Identifier des zones favorables au maintien de la biodiversité ordinaire et à son développement
		Déterminer les sites prioritaires sur lesquels engager des travaux de restauration et établir un financement, avec le fonds vert ou tout autre dispositif
	Energie-déchets	Soutenir la prise en compte de la planification des énergies renouvelables (EnR) dans les documents de planification des collectivités
Créer, étendre et exploiter des réseaux de chaleur à base d'énergies renouvelables ou de récupération (EnR&R)		
PUY-DE-DÔME	Transports	Réduire l'utilisation de la voiture individuelle
	Bâtiment	Réduire les consommations énergétiques du parc de logement d'ici 2030
	Ressources naturelles	Co-construire une trajectoire de sobriété de la ressource en eau sur le département du Puy-de-Dôme afin de diminuer de 10% les prélèvements d'ici 2030
RHÔNE	Industrie et produits bois	Créer une conciergerie environnementale dans les zones industrielles ou d'activités
		Généraliser la réalisation de bilans carbone et les plans de transition
		Sensibiliser les entreprises (salariés et équipes de direction) aux bonnes pratiques en matière de climat et de biodiversité et diffuser ces dernières
	Transports	Renforcer la proximité des services publics et des activités pour réduire les déplacements
		Encourager un report modal par un choc d'offres des transports collectifs pour réduire de 15 % l'utilisation de la voiture Individuelle
		Faire réaliser des études d'opportunité et de faisabilité sur le recours au fret fluvial par 100% des entreprises situées le long des axes navigables d'ici 2030
	Bâtiment	Nommer un ambassadeur « énergie » par intercommunalité pour la sensibilisation du secteur tertiaire privé à la rénovation énergétique, en lien avec MaPrimeRénov
		Sortir du fioul
		Trouver un nouvel équilibre entre préservation du patrimoine et rénovation énergétique
		Promouvoir l'utilisation du bois dans le secteur du bâtiment (énergie et construction)
Formation, emploi et compétences	Accélérer la montée en compétences des acteurs de la rénovation	

	Transports	Renforcer la proximité pour réduire les déplacements (services publics, activités)
		Encourager un report modal par un choc d'offres des transports collectifs pour réduire de 15 % l'utilisation de la voiture Individuelle
		Faire réaliser des études de faisabilité sur l'opportunité de recourir au fret fluvial par 100% des entreprises situées le long des axes navigables d'ici 2030
	Bâtiment	Sortir du fioul
		Promouvoir l'utilisation du bois dans le secteur du bâtiment (énergie et construction)
	Energie-déchets	Développer massivement les panneaux photovoltaïques pour les TPE et PME
	Formation, emploi et compétences	Accélérer la montée en compétences des acteurs de la rénovation
SAVOIE	Industrie et produits bois	Accompagner les sites les plus émetteurs du département
		Promouvoir les outils d'évaluation du bilan carbone des entreprises et du passage à l'action (« Balance ta tonne », webinaires dédiés)
		Faciliter et massifier les recours à l'écoconception et aux matériaux biosourcés pour la construction
	Transports	Mettre en place le Service Express Régional Métropolitain (SERM) de Chambéry dans ses différentes composantes pour organiser le report modal dans le sillon alpin savoyard et sur le périmètre Zones à Faibles Émissions Mobilité (ZFE-M) : rabattements vers les Pôles d'Échanges Multimodaux (PEM) en modes actifs et partagés, articulation avec les réseaux collectifs urbains coordonnés à l'échelle du SERM, offre transport express régional cadencée, ...
		Décarboner l'accès aux stations et les mobilités en montagne
		Développer une offre de services de proximité et solidaires en milieu rural, cohérente à l'échelle des bassins de mobilité régionaux et s'appuyant notamment sur la dynamique départementale autour des modes actifs et partagés
	Bâtiment	Maintenir un haut niveau de service pour accompagner la massification de la rénovation du parc de logements, avec la mise en place du Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH) en 2025
		Accélérer la mise en œuvre du décret tertiaire en structurant une offre de service adaptée au département
	Biodiversité	Accélérer la mise en œuvre du plan d'actions 2022-2024 de la Stratégie Aires Protégées (SAP) et enclencher le deuxième plan d'actions
		Réduire les pressions qui s'exercent sur la biodiversité ordinaire, par exemple au travers de programme comme "Man And Biosphère", engagé par Grand Lac communauté d'agglomération
	Ressources naturelles	Définir une trajectoire de sobriété par bassin versant en s'appuyant sur les démarches des Projets de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) pour les territoires les plus fragiles afin d'atteindre une réduction de 10 % de consommation d'eau d'ici 2030
		Mettre en œuvre des actions de sobriété en augmentant les rendements des réseaux d'Adduction d'Eau Potable (AEP), en développant des Plans de Sobriété Hydrique (PSH) sur l'ensemble des activités économiques, et en renforçant la communication grand public sur les usages économes de l'eau, en tenant compte des spécificités touristiques du territoire
		Intégrer plus fortement la disponibilité de la ressource en eau dans l'aménagement du territoire, quel que soit son usage : agricole, neige, industrie, ou eau potable

SAVOIE	Industrie et produits bois	Accompagner les sites les plus émetteurs du département
		Promouvoir les outils d'évaluation du bilan carbone des entreprises et du passage à l'action « Balance ta tonne », webinaires dédiés
		Faciliter et massifier les recours à l'écoconception ainsi qu'aux matériaux biosourcés pour la construction
	Transports	Mettre en place le Service Express Régional Métropolitain (SERM) de Chambéry dans ses différentes composantes
		Décarboner l'accès aux stations et les mobilités en montagne
		Développer une offre de services de proximité et solidaires en milieu rural, cohérente à l'échelle des bassins de mobilité régionaux et s'appuyant notamment sur la dynamique départementale autour des modes actifs et partagés
	Bâtiment	Maintenir un haut niveau de service pour accompagner la massification de la rénovation du parc de logements, avec la mise en place du Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH)
		Accélérer la mise en œuvre du décret éco énergie tertiaire en structurant une offre de service adaptée au département
		Déployer des outils spécifiques aux enjeux touristiques en montagne, nécessaires à la remobilisation des lits froids
	Biodiversité	Accélérer la mise en œuvre du plan d'actions 2022-2024 de la Stratégie Aires Protégées (SAP) et enclencher le deuxième plan d'actions
		Réduire les pressions qui s'exercent sur la biodiversité ordinaire
	Ressources naturelles	Définir une trajectoire de sobriété par bassin versant en s'appuyant sur les projets de territoire pour la gestion de l'eau (-10% de consommation d'eau d'ici 2030)
		Mettre en œuvre des actions de sobriété, en tenant compte des spécificités touristiques du territoire
		Intégrer plus fortement la disponibilité de la ressource en eau dans l'aménagement du territoire, quel que soit son usage : agricole, neige, industrie, ou eau potable
	Energie-déchets	Renforcer significativement nos efforts collectifs de sobriété énergétique pour l'atteinte de l'objectif national de réduire de 40 à 50 % notre consommation d'énergie en 2050, par rapport à 2021
		Développer les installations de production d'énergie solaire photovoltaïque en favorisant les zones d'ores et déjà anthropisées, et viser la solarisation de l'intégralité des parkings de plus de 10 000 m ² d'ici 2026, comme prévu par l'article 40 de la loi relative à l'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables (APER)
		Mobiliser l'ensemble des acteurs de la filière méthanisation pour faciliter l'émergence de nouveaux projets
		Favoriser l'émergence et le déploiement de l'ensemble des filières de production d'énergie renouvelable ainsi que des solutions de stockage d'énergie
		Améliorer le taux de valorisation matière, notamment en développant la méthanisation des biodéchets, boues de step, et l'utilisation locale du broyage des déchets verts
		Expérimenter le réemploi de conteneurs en verre

		Renforcer le recyclage des déchets du BTP et rationaliser le stockage dans les Installations de stockage de déchets inertes (ISDI)
	Forets	Conforter les différents rôles de la forêt, avec un focus sur la forêt alluviale et mieux anticiper les risques (feux de forêt, problèmes sanitaires ...)
	Formation, emploi et compétences	Structurer une filière locale pour disposer de professionnels formés aux enjeux nouveaux de la rénovation énergétique, en s'appuyant sur les compétences existantes localement
	Agriculture et alimentation	Réduire les émissions de gaz à effet de serre dans un contexte de système agricole déjà très extensif
		Coupler production agricole et production d'énergie décarbonée
		Économiser l'eau, par des pratiques culturales et d'irrigation plus sobres et par le développement le stockage



PUY DE DÔME

LES ACTIONS DÉPARTEMENTALES

Défi

Co-construire une trajectoire de sobriété de la ressource en eau sur chaque bassin versant en région (développement des outils PTGE), et la mettre en œuvre collectivement



-10% d'eau prélevée d'ici 2030 à l'échelle régionale

ACTION

CO-CONSTRUIRE UNE TRAJECTOIRE DE SOBRIÉTÉ DE LA RESSOURCE EN EAU À L'ÉCHELLE DU DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME AFIN DE DIMINUER DE 10% LES PRÉLÈVEMENTS D'ICI 2030

Pilotes

- Agences de l'Eau
- Conseil départemental
- Intercommunalités
- État
- Commission Locale de l'Eau des Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (CLE des SAGE)
- Syndicats d'eau potable

Contributeurs

- Chambres consulaires
- Intercommunalités

Mise en œuvre

Action à renforcer



2021 / 2030

Impact



Faisabilité



Description de l'action



Finaliser les études hydrologie, milieux, usages, climat du département pour analyser l'adéquation besoins-ressources et aboutir à la **définition des volumes prélevables** pour tous les usages



Mettre en œuvre le **Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau**



Rénover les **réseaux d'alimentation en eau potable** en augmentant le taux d'investissement dans ces réseaux



Intégrer la gestion de l'eau dans l'**aménagement du territoire**



Recourir davantage à la réutilisation des eaux usées traitées et à l'utilisation des eaux pluviales pour l'**arrosage** des espaces verts et terrains de sport



Conduire une réflexion concertée sur le **prix de l'eau**



Poursuivre l'**action des industriels** dans la mise en place des Plans d'Utilisation Rationnelle de l'Eau et des plans de sobriété hydrique



Mettre en place un **observatoire départemental de l'eau** piloté par le Conseil départemental pour planifier et structurer collectivement les futurs équipements, en vue d'une gestion solidaire de l'eau potable



Rationaliser la **gouvernance de l'eau**, en réduisant le nombre de structures gestionnaires

Indicateurs de suivi



- Nombre de projets de Réutilisation des Eaux usées Traitées (RéUTE) autorisés
- Nombre de Plans d'Utilisation Rationnelle de l'Eau (PURE) signés
- Taux de fuite moyen des réseaux

Conditions de succès

- Assurer l'engagement des collectivités
- Informer et sensibiliser les citoyens, agriculteurs, industriels et entreprises.

Besoins pour accélérer

- Temps et moyens humains d'animation pour lancer la dynamique
- Identification de référents pour cette action dans les intercommunalités
- Identification de la structure qui pilote
- Aides financières des agences de l'eau

Encourager la sobriété et accélérer la rénovation thermique des logements

Défi

- 80 000 logements rénovés par an à l'échelle régionale
- 15 % de consommations énergétiques du parc résidentiel régional entre 2019 et 2030

ACTION

RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES DU PARC DE LOGEMENT

Pilote

- État

Contributeurs

- ADEME
- Agence Nationale de l'Habitat (ANAH)
- Bailleurs sociaux
- Communes
- Conseil départemental
- Intercommunalités
- Tous les maîtres d'ouvrages publics et privés

Mise en œuvre

Action à renforcer



2024-2030

Impact



Faisabilité



Description de l'action



Maintenir **un guichet unique** d'information et d'accompagnement à la rénovation énergétique pour tous les ménages du département dans le cadre des futurs pactes territoriaux en 2025



Accompagner les intercommunalités dans l'élaboration et ou la mise en œuvre des **dispositifs programmés de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH)** en direction des publics les plus modestes et en intégrant les différentes thématiques (rénovation énergétique, adaptation au vieillissement, lutte contre l'habitat indigne)



Massifier les engagements financiers de l'ANAH permettant notamment des rénovations d'ampleur avec 2 sauts d'étiquette



Accompagner la **requalification des copropriétés** les plus fragiles et les plus dégradées, notamment sur le territoire de Clermont Auvergne Métropole



Permettre aux bailleurs sociaux de bénéficier des financements de l'État en faveur de la **rénovation énergétique de leur parc social** en visant les logements les plus énergivores et la décarbonation des modes de chauffage



Poursuivre les réhabilitations du parc social dans le cadre de la mise en œuvre de **projets de rénovation urbaine**

Indicateurs de suivi



- Nombre de logements du parc privé rénovés ayant bénéficié des aides de l'ANAH
- Nombre de logements sociaux ayant bénéficié des financements « rénovation énergétique » et « changement de vecteur »

Conditions de succès

- Assurer des guichets d'accompagnement de qualité pour les ménages
- Développer un réseau efficace d'accompagnateurs techniques des rénovations (Mon accompagnateur Rénov)
- Disposer de financements mobilisables par les bailleurs sociaux

Besoins pour accélérer

- Formation professionnelle de toute la chaîne d'acteurs (maître d'ouvrage, maître d'œuvre, entreprises, élus...)
- Financements mobilisables par les bailleurs sociaux

Défi

Promouvoir et développer les transports en commun, la mobilité active, le covoiturage et la mobilité partagée



-15% d'utilisation de la voiture individuelle à l'échelle régionale, en prenant en compte les spécificités des territoires

ACTION

RÉDUIRE L'UTILISATION DE LA VOITURE INDIVIDUELLE

Pilotes

- Communes
- Conseil départemental
- Conseil régional
- Intercommunalités

Contributeur

- État
- SNCF
- Entreprises
- Syndicats de transports

Mise en œuvre

Action à engager



2024 / 2030

Impact



Faisabilité



Description de l'action



Optimiser l'exploitation des services de transport existants et développer de nouveaux projets pour **compléter et renforcer l'offre** (ex : le projet Inspire)



Rééquilibrer le **partage de l'espace public et des voiries** au profit des modes actifs, notamment du vélo, y compris en milieu rural



Développer l'**offre ferroviaire locale** (projet de services express régionaux métropolitains (SERM) de l'étoile ferroviaire de Clermont-Ferrand), régionale (lignes TER hors services express régionaux métropolitain) et améliorer les performances des lignes Clermont-Ferrand - Paris et Clermont-Ferrand - Lyon



Développer de **nouveaux services de mobilité** au niveau des Autorités organisatrices de la mobilité locales, avec l'appui du Fonds vert



Favoriser le développement de l'**autopartage**, en explorant notamment la mise à disposition des flottes de véhicules des collectivités et des entreprises auprès des citoyens



Développer et favoriser le **covoiturage**

Indicateurs de suivi



- Evolution des parts modales des déplacements domicile-travail (% voiture, vélo, TC, covoiturage ...)
- Distance parcourue par des voitures particulières (km)
- Nombre de plans de mobilité simplifiés élaborés ou en cours d'élaboration
- Linéaire des infrastructures cyclables (km)

Conditions de succès

- S'assurer de l'engagement des AOM régionale et locales ainsi que des gestionnaires de voiries
- Informer les citoyens et les entreprises

Besoins pour accélérer

- Maintien et développement des guichets de financements